



**La Ville de Colmar**  
Ville : 71781 habitants  
Chef lieu du département du Haut-Rhin  
**recrute**  
**pour le service des Travaux Neufs**  
**un(e) technicien(ne) du bâtiment responsable d'opération**

**Missions :**

Sous la responsabilité du chef de service des travaux neufs et de la hiérarchie administrative, vous êtes chargé(e) :

- d'organiser et de coordonner aux plans technique, administratif et financier l'exécution des travaux dans les meilleures conditions de délais et de coûts,
- de participer au montage administratif et technique des opérations.

A ce titre, vous :

- élaborez les pièces administratives des opérations,
- réalisez ou validez la planification des travaux en respect des objectifs fixés,
- conduisez des travaux tous corps d'état pour les construction et la rénovation de bâtiments ERP en parfaite connaissance des pièces des marchés de travaux,
- représentez le maître d'ouvrage et/ou le maître d'œuvre et assurez la coordination des équipes et/ou des entreprises sur les chantiers,
- assurez la réception des travaux et contrôlez les pièces relatives à l'exécution du chantier et des dossiers de sécurité des bâtiments,
- participez à l'évaluation quantitative des projets en relation avec le bureau d'études interne,
- établissez les certificats de paiements et validation des factures des entreprises,
- assurez une veille quotidienne du respect des coûts et des délais des opérations qui vous sont confiées.
- ponctuellement rédaction des pièces écrites des marchés de travaux

*Liste des activités non exhaustive qui peut varier en fonction des besoins et des obligations du service*

**Profil :**

Cadre d'emplois des techniciens (catégorie B) de préférence

Obtention d'un BTS Bâtiment ou d'un DUT Génie Civil ou d'une formation supérieure technique

**Savoirs :**

Maîtrise des outils informatiques dont Word, Excel et si possible AUTOCAD

Techniques relatives aux différents métiers du bâtiment

Réglementation en matière de sécurité, d'accessibilité, du CCAG travaux

Code des marchés publics et règles de la comptabilité publique

**Savoir-faire et qualités :**

- rigueur et esprit de synthèse
- sens des responsabilités et intégrité
- capacité à travailler en équipe
- permis B indispensable (véhicule de service)

**Conditions de travail :**

Temps de travail hebdomadaire : 38h30 réparties sur 5 jours : du lundi au vendredi (avec ARTT)

**Spécificités du poste :**

Travail en bureau et déplacements sur chantier

Contacts fréquents avec les services gestionnaires des bâtiments communaux et les différents intervenants du bâtiment (entreprises, SPS, SSI, CT, Maîtrise d'œuvre, etc.)

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser avant le 28 février 2019 à :

**Monsieur le Maire de la Ville de Colmar**  
**Direction des Ressources Humaines**  
**1, Place de la Mairie-B.P. 50528-68021 COLMAR Cedex**  
Ou par courriel : [recrutement@colmar.fr](mailto:recrutement@colmar.fr)